

Métamorphose : du concret !

La Municipalité a défini ce printemps les nouvelles options du projet Métamorphose, avec la réalisation d'un stade de football la Tuilière, la localisation de l'athlétisme à Vidy et celle de la piscine à Malley. Parallèlement, le projet intégrera deux écoquartiers, aux Plaines-du-Loup et aux Prés-de-Vidy. Sur cette base, elle présente aujourd'hui un préavis permettant la mise en œuvre des premiers travaux : crédit pour le déplacement de la route de Romanel, pour les études de la Tuilière (centre de football et concours du futur stade de football), crédits d'étude pour divers travaux, tant aux Plaines-du-Loup qu'aux Prés-de-Vidy, avec le lancement d'un concours d'urbanisme. Avec ce document, Lausanne entame les premiers pas concrets dans la mise en œuvre du projet Métamorphose.

C'est ce printemps que la Municipalité a redéfini les options du projet Métamorphose, afin de l'optimiser, d'en diminuer les coûts et de limiter la charge financière pour la Ville. Ces options ont débouché sur le choix de réaliser un stade de football à l'anglaise à la Tuilière, au Sud du centre de football déjà planifié. Ce nouveau stade sera intégré à un complexe comprenant des activités économiques, en liaison directe avec le terminus du futur métro m3. L'athlétisme trouvera sa place à Vidy, sur l'emplacement du stade de Coubertin, aménagé pour offrir une capacité de 6'000 places, pouvant être portée à 12'000 places lors des grandes manifestations. Enfin, la piscine couverte sera réalisée sur le site de la patinoire de Malley, en collaboration avec les communes de la région. La localisation des équipements sportifs permet de réaliser deux écoquartiers : celui des Plaines-du-Loup, comme prévu initialement, ainsi qu'un autre, aux Prés-de-Vidy, sur le site initialement prévu pour le stade de football. Ce sont au total près de 9'000 habitants et de 4'000 emplois qui trouveront leur place sur ces deux emplacements. Ces réalisations représentent des investissements de l'ordre de 600 millions nets, financés par les droits de superficie des terrains appartenant à la Ville et par le budget des investissements communaux, entre 2014 et 2026.

Ces choix débouchent aujourd'hui sur un préavis soumis par la Municipalité au Conseil communal. Son adoption permettra d'engager les premiers travaux de mise en œuvre du projet Métamorphose. Le préavis se compose des éléments suivants :

- Un **rapport au Conseil communal** sur l'évolution du projet. Il s'agit de détailler et de préciser les nouvelles orientations du projet présentées ce printemps, d'exposer les motivations de ces choix ainsi que leur bien-fondé. Les aspects financiers du projet sont aussi détaillés, tant en ce qui concerne les coûts que leur financement. La Municipalité veut ainsi démontrer le caractère financièrement réaliste du projet et la capacité de la Ville de le réaliser en conformité avec ses possibilités financières.
- Le préavis intègre aussi les crédits nécessaires au déplacement de la **route de Romanel**. Sa reconstruction, sur environ un kilomètre entre le carrefour de la Blécherette et celui du Solitaire, est indispensable pour libérer l'espace nécessaire à la construction des terrains de football de la Tuilière. Le projet représente un coût total de l'ordre de 7.56 millions, dont 5.9 nets à charge de la Ville. Les travaux se dérouleront d'ici août 2015.
- Le préavis intègre aussi les opérations se rapportant au site de la Tuilière :
 - o Modification du Plan général d'affectation (PGA) sur le site de la Tuilière afin de permettre le nouveau tracé de la route de Romanel, la réalisation du centre de football

-
- (terrains et bâtiments liés) ainsi que les adaptations nécessaires pour les transports collectifs et individuels, sans oublier la mobilité douce.
- o Octroi des crédits d'étude pour le centre de football de la Tuilière (9 terrains): les terrains situés aux Plaines-du-Loup seront déplacés à la Tuilière avec réalisation d'un centre de football (buvette, vestiaires, etc.). Le projet primé dans le concours doit être développé, objet de la demande de crédit.
 - o Octroi des crédits pour le lancement d'un concours pour le futur stade de football de la Tuilière. Un concours sera lancé pour le futur stade de football à l'anglaise situé sur la partie Sud de la Tuilière.
 - Enfin, **divers objets et phases d'étude** sont également intégrés au préavis. Il s'agit en particulier de permettre des études portant sur le réaménagement de l'avenue du Vélodrome, de l'avenue des Bossons, des dessertes internes du futur écoquartier et du premier Plan partiel d'affectation (PPA) du quartier des Plaines-du-Loup. Les études d'aménagement et le lancement d'un concours d'urbanisme pour les Prés-de-Vidy sont également prévus, de même que diverses opérations liées à la démarche participative et des études générales.

L'ensemble de ces opérations répond aux exigences de l'Agenda 21 lausannois et du développement durable dans ses dimensions environnementales, économiques et sociales. Elles sont aussi conformes aux attentes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Les investissements nécessaires à ces différentes opérations représentent un coût total net de 10.97 millions de francs, conformément à la planification financière du projet.

Parallèlement à ces travaux, l'élaboration des plans partiels d'affectation des Plaines-du-Loup se poursuivront ces prochains mois afin de préparer la répartition du site des Plaines-du-Loup en lots, puis de lancer les appels d'offres pour leur attribution à des investisseurs privés qui y bâtiront des logements et des locaux d'activités. Le Conseil communal aura l'occasion de se prononcer lors de chacune de ces étapes. Un préavis sera présenté d'ici la fin de l'année 2013, portant sur le processus d'attribution des lots et la sélection des investisseurs. Il précisera le modèle de développement du quartier et confirmera les objectifs annoncés en termes de mixité sociale, de diversité d'investisseurs et de performances énergétiques.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Daniel Brélaz, Syndic
- Olivier Français, Municipal, directeur des Travaux
- Marc Vuilleumier directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population
- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique
- Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose

Le préavis n° 2013/ 27 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 3 juillet 2013